



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A CONSEILLÉ L'ENTREPRISE FRANÇAISE YNSECT (NEXT 40) DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE FERME VERTICALE D'INSECTES SUR LE TERRITOIRE D'AMIENS (POULAINVILLE)

Private Equity Droit du travail et de la protection sociale Droit public et commande publique Droit de l'environnement IT et données personnelles Droit fiscal ANNULE - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux Private Clients Droit de la propriété intellectuelle, média et art Droit européen Immobilier et Construction Corporate - M&A | 08/10/20 | Vincent Brenot Virginie Devos Xavier Rohmer Basile Ader Alexandra Berg-Moussa Hélène Billery Amélie Tripet

Le cabinet d'avocats August Debouzy a accompagné l'entreprise française Ynsect, leader mondial des protéines d'insectes, dans la construction de la plus grande ferme verticale d'insectes au monde près d'Amiens.

L'entreprise Ynsect, qui fait partie des start-up du Next 40, a développé un concept de ferme verticale (Projet Ynfarm) lui permettant d'élever les insectes en grande quantité et les transformer par la suite en ingrédients pour l'aquaculture, les plantes et les animaux de compagnies. August Debouzy est intervenu en qualité de conseil pour lui permettre de finaliser la construction et le financement de sa ferme d'insectes en partenariat avec la CDC dont la mise en production est prévue pour début 2022 et devrait amener à la création de près de 500 emplois directs et indirects dans la région des Hauts-de-France.

Cette nouvelle unité lui permettra de s'adresser de manière significative aux marchés européens de nutrition animale, ainsi que celui des fertilisants. Ynsect consolide ainsi son ambition d'être le leader mondial de la fourniture d'ingrédients « premium » pour une nutrition animale et végétale naturelle en valorisant les qualités et propriétés naturelles des insectes.

Conseils juridiques :

August Debouzy agissait en qualité de conseil de Ynsect. L'équipe était composée de :

Structuration et aspects fiscaux :

- Xavier Rohmer, Associé
- Hélène Delurier, Counsel

Droit social :

- Virginie Devos, Associé

Droit public :

- Vincent Brenot, Associé
- Hélène Billery, Counsel

Construction - Immobilier :

- Julien Wlodarczyk, Counsel
- Myles Begley, Avocat

Media :

- Basile Ader, Associé
- Amélie Tripet, Counsel

Financement bancaire :

- Olivier Moriceau, Counsel
- Leslie Ginape, Avocat

Distribution :

- Alexandra Berg-Moussa, Associé

A propos d'YNSECT

Ynsect est une société française spécialisée dans l'élevage et la transformation d'insectes à grande échelle pour l'alimentation animale. Fondé en 2011 par 4 co-fondateurs dont Antoine Hubert (actuel CEO), Ynsect vise à faire des insectes un ingrédient essentiel de l'alimentation des animaux d'élevage et de compagnie. L'entreprise a pour objectif de



créer un système d'alimentation animale plus naturel et durable, alors que la demande de protéines continue de croître. Ynsect a conçu et développé une technologie exclusive pour obtenir une protéine de haute qualité et une huile provenant des larves du scarabées molitor : des fermes verticales appelées «Fermilières®».
